

Communiqué de presse
14 février 2012

Contacts presse

Grayling

Bertrand Paul
bertrand.paul@grayling.com

Karine Schneider
karine.schneider@grayling.com
01 55 30 70 84

Établissement public d'aménagement de
La Défense Seine Arche
29 rue des Trois Fontanot
92000 Nanterre
www.ladefense-seine-arche.fr

L'ÉPADESA signataire de la charte d'attractivité du Grand Paris

Le 26 janvier dernier, Maurice Leroy, Ministre de la Ville, en charge du Grand Paris a réuni les grands acteurs institutionnels et économiques du Grand Paris dont l'ÉPADESA, pour la signature de la charte d'attractivité du Grand Paris.

Cette charte a pour objectif de :

- renforcer la place de Paris parmi les grandes métropoles mondiales
- délivrer un message commun et coordonné sur la promotion internationale du Grand Paris
- attirer les talents, les intelligences et les investissements sur notre territoire.

Les 14 premiers acteurs signataires de cette charte sont les suivants :

- La Préfecture de la région Ile-de-France,
- L'Agence française des investissements étrangers (Afi),
- L'Agence régionale de développement (ARD),
- La Société du Grand Paris (SGP),
- L'Atelier international du Grand Paris (AIGP),
- L'Association des maires d'Ile-de-France (Amif),
- Paris Ile de France Capitale Economique,
- La Chambre régionale de commerce et d'industrie d'Ile-de-France (CRCI),
- La Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP),
- La Confédération générale du patronat des petites et moyennes entreprises (CGPME),
- Le Medef Ile-de-France,
- Etablissement public d'aménagement de La Défense Seine Arche (ÉPADESA)
- GL Events,
- VIPARIS.

A propos de l'ÉPADESA

L'Établissement public d'aménagement de La Défense Seine Arche (Épadesa) conduit les études et la mise en œuvre d'un des projets urbains majeurs de l'Ouest parisien.

Le périmètre de l'opération d'intérêt national (OIN) de 564 hectares, est situé sur les communes de Courbevoie, la Garenne-Colombes, Nanterre et Puteaux.

Ce caractère d'intérêt national est justifié par la présence du premier quartier d'affaires européen, qui fait l'objet d'un plan de renouveau et du projet de recomposition et de développement urbain de Seine Arche structuré autour de 20 Terrasses actuellement en cours de réalisation qui prolongent l'axe historique. Ce territoire est appelé à accueillir les infrastructures de transports (Grand Paris Express, gare LGV pour les lignes de Normandie) et la prolongation d'Eole à l'Ouest.